



Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le

ID : 071-217104637-20260209-2026002-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2026-002

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du lundi 09 février 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf février à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

**Étaient présents :** BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire,

**Étaient absents excusés :**

RENAUX Cécile, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile

**Secrétaire de séance :** LAMBOROT Cécile

**Secrétaire Générale de Mairie :** BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 11

Date de convocation : 03/02/2026

### **OBJET : DELIBERATION**

Relative à l'approbation du Procès-Verbal de la séance du 08/12/2025.

Le procès-verbal de la séance du 08 décembre 2025 a été transmis aux membres du Conseil Municipal avant la présente réunion.

Le Maire demande si chacun en a pris connaissance.

**Après lecture et mise aux voix, et en l'absence de remarques, le Maire déclare le Procès-Verbal du 08/12/2025 adopté à l'unanimité des membres présents.**

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 09/02/2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT